

CONCOURS DE PROFESSEURS DES ÉCOLES

SESSION 2007

RAPPORT DU JURY OPTION ARTS VISUELS

76 candidats avaient choisi cette année de se présenter à l'épreuve orale d'arts visuels.

2 commissions étaient constituées pour les interroger regroupant chacune 1 IEN, un conseiller pédagogique et un professeur d'arts plastiques. Cette composition permettait de mieux cerner le profil des candidats et leurs connaissances sur les enjeux d'un enseignement artistique dans le primaire.

Les candidats avaient pour la plupart une bonne connaissance de la forme et des attendus de l'épreuve. Leur préparation semble satisfaisante.

De nombreux candidats ont engagé leur exposé à partir d'une production personnelle, plus rarement d'une œuvre connue et quasiment jamais à partir d'une production d'élève. Ce constat montre que les observations de terrain n'ont pas laissé assez de place ou de temps pour l'analyse et le recul.

Les commissions regrettent que les séquences pédagogiques proposées fassent appel à des structures figées : imprégnation, production, verbalisation, musée de classe...sans que la pratique des élèves ne soit vraiment décrite et analysée. Les moments, les moyens et le rythme de la séquence sont des outils qui vont donner sens au travail; il faut donc les questionner et les justifier.

Les notes de la première partie de l'entretien et celles de l'option sont souvent assez proches car les difficultés s'additionnent plus qu'elles ne se compensent. Les qualités d'expression, une bonne structuration de la pensée et une bonne réactivité aux questions sont indispensables pour cet entretien.